

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 OCTOBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 25
Pouvoirs : 8
Votants : 33

Date de convocation du Bureau Communautaire :
23/10/2017

Le 30 octobre 2017, le Conseil communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Nathalie TISSERAND (remplaçant Vincent LAUTIER), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Hubert BONNET (Pouvoir à Gaëlle LICHTLE), Noël CHEYNET (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Marc PECHOUX), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir à Bernard GRISON), Olivier EYRAUD, Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Chantal NOEL (Pouvoir à Richard SIMMINI), Michel RAYMOND (Pouvoir à Isabelle ACHARD), Etienne SERRAT (Pouvoir à Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL, Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : ENVIRONNEMENT - Désignation d'un nouveau délégué au syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux, pour le compte de la commune de Parcieux

Dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI (loi MAPTAM du 27 janvier 2014) anticipée au 1^{er} janvier 2016, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée s'est substituée, depuis lors, à ses communes membres pour les représenter au sein du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux (SIAH de Trévoux).

Les statuts du SIAH de Trévoux prévoient que chaque commune membre soit représentée par quatre délégués, deux titulaires et deux suppléants. Ces délégués sont proposés par chaque conseil municipal au Conseil communautaire.

Une liste de délégués a ainsi été établie lors du Conseil communautaire du 24 mars 2016.

Suite à la démission de M. Claude Frechard, délégué titulaire, la commune de Parcieux a procédé à la désignation d'un nouveau délégué en conseil municipal du 20 février 2017. M. Michel Badoil, jusqu'ici suppléant, deviendrait titulaire, et M. André Mut est proposé comme nouveau suppléant.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 d code général des collectivités territoriales, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ **DE NE PAS PROCEDER** au scrutin secret pour cette élection ;
- ✓ **DE DESIGNER André MUT** comme nouveau **délégué suppléant**;
- ✓ **DE DESIGNER Michel BADOIL** comme **délégué titulaire**.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 3 NOV. 2017**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171030-2017C101-EN
Affichage le : **- 3 NOV. 2017**

A Trévoux, le 30/10/2017

Le Président,
Bernard GRISON

